

L'œuvre urgente

Nous allons assister à la rentrée des Chambres et à la lutte sourde des partisans de M. Herriot contre le ministère qui a recueilli, voilà quelques semaines, l'héritage de ses illusions et de ses erreurs. Quand je dis « assister », j'entends donner à ce mot son sens complet. Nous ne sommes, en effet, et nous ne pouvons être que des spectateurs. Nous n'avons aucune part aux décisions d'un Gouvernement que nous n'avons point fait et dont la politique s'inspire d'idées et de sentiments qui nous sont, sur presque tous les points, nettement hostiles. Le Cartel des gauches règne depuis un an. Malgré la contradiction formelle de ses promesses et de ses actes — en 1924, annonce solennelle de la paix, du bien-être et de la prospérité; en 1925, complications intérieures et extérieures, vie plus difficile, écrasement du contribuable, malaise général allant jusqu'à l'anxiété — l'électeur français n'a pas encore compris la gravité de la crise où se débat le pays. L'expérience à laquelle il avait donné, le 11 mai de l'année dernière, son assentiment et qui a pour règle pratique la formule : « Pas d'ennemis à gauche », sera continuée pendant quelque temps, jusqu'au jour où l'évidence d'une catastrophe imminente déterminera ce retour de l'opinion que nous aurions voulu voir se produire à l'occasion des élections municipales et qui, peut-être, venant trop tard, n'aura plus la puissance de réparer le mal accompli. Ce jour-là, nous ferons, comme toujours, ce qui dépendra de nous, pour coopérer au débarrassement des affaires nationales. Mais, dès à présent, ne nous soucions pas d'effrayer des responsabilités qui ne sont point les nôtres, nous prenons date, afin qu'il soit bien entendu que ce qui arrivera, nous l'avions pressenti et que ce n'est pas notre faute s'il existe, à la Chambre, une majorité de démagogues et d'utopistes, incapables de se plier aux préceptes du patriotisme et du bon sens.

Encore une fois, quand il ne s'agit que de intrigues et des agitations parlementaires, nous sommes des spectateurs impuissants. Dans l'enceinte de ces assemblées, où le Cartel des gauches est maître, les jeux sont faits. A peine entrevoyait-on, pour les membres de l'opposition, la possibilité d'une action purement négative, tendant à la dissociation de la majorité par l'exploitation calculée et tenace des ferments de division qui la travaillent. Et par exemple, il serait de bonne guerre, puisqu'il est certain que le ministère de M. Painlevé n'a pas les faveurs des amis de M. Blum et de M. Herriot, de ne pas le combattre systématiquement et à l'occasion, de l'utiliser comme une barrière, si fragile qu'elle soit, contre les stupidités et les violences de l'extrême-gauche. Gustave Hervé, qui n'est pas suspect de tendresse pour M. Painlevé et son équipe, écrivait, il y a quelques jours, ces lignes déabusées : « La situation générale de l'Europe, l'état de nos finances et de notre crédit, la méseinte cordiale entre les Alliés, ne nous permettent pas de nous risquer à faire, en ce moment, la politique du pire ». C'est une opinion qui peut se soutenir. Sans y insister pour le moment, posons simplement cette vérité première que tout ce qui pourrait produire dans le Cartel une fissure, le présent ministère dut-il en profiter, doit être recherché et réalisé. L'opposition républicaine nationale ne dispose pas, à la Chambre, de beaucoup de moyens. Il en est un, cependant, si elle sait s'en servir, qui peut paralyser, dans une assez large mesure, les forces de destruction que l'erreur du 11 mai 1924 a déchainées : c'est la manœuvre. Et cette manœuvre doit être de profiter de tous les incidents qui mettront éventuellement aux prises les diverses fractions du Cartel des gauches. Il s'agit là, sans doute, d'opérations limitées, médiocres, si l'on veut, et qui ne sont qu'un pis-aller. Mais, ce sont aujourd'hui les seules possibles. La lutte, la grande bataille à laquelle nous sommes appelés, ce n'est plus, désormais, le Parlement qui en sera le théâtre, mais le pays lui-même.

Que les bons citoyens le comprennent : nous ne sortirons de la crise actuelle et nous n'échapperons aux périls dont elle est l'avant-courrière qu'au prix d'un redressement total de l'esprit public. Et ce n'est pas assez dire de parler de « redressement », s'il est vrai, comme l'affirmait ces jours-ci, M. le ministre de Monzie, qu'il n'y a plus d'esprit public en France ». C'est donc à le recréer qu'il faut consacrer nos efforts.

L'esprit public, dont une démocratie ne saurait se passer, ne peut exister dans une nation que si ses membres sont personnellement animés d'une foi commune, de convictions et d'aspirations semblables, ou tout au moins s'ils sont d'accord sur un certain nombre de principes essentiels, quelles que soient, par ailleurs, leurs divergences d'opinions quant à l'application positive de ces principes. Aujourd'hui, dans notre pays, ce sont les bases mêmes de l'édifice social qui sont en question. La confusion et le désordre des idées, le trouble et l'hésitation des consciences et, dominant cette incohérence générale, le cri barbare des instincts et des appétits, tel est le mal an-

goissant auquel il est urgent de porter remède. Je le disais, il y a huit jours, s'il y a encore parmi nous de véritables élites, qu'elles n'attendent pas plus longtemps à se mettre à la tâche et à entreprendre cette grande œuvre de rééducation intellectuelle et morale qui peut seule rétablir l'équilibre des esprits et restaurer, en en démontrant la nécessité et la vertu redemptrice, le sens de l'ordre et le respect des disciplines sociales. Et quand je parle d'ordre et de discipline, qu'on m'entende bien ! Il n'y a d'ordre réel ni de discipline efficace que la discipline et l'ordre fondés sur la justice, comme il n'y a de justice véritable que celle qui maintient contre les abus de la force, de quelque titre qu'elle se pare, les droits de la faiblesse.

Il faut réintégrer dans les intelligences ces notions élémentaires. C'est le point de départ obligé de toute action civique. Et sur ces notions mêmes, il faut édifier une doctrine sociale pour laquelle puissent se passionner et lutter de plein cœur ces braves gens de toute origine et de toute condition, dont la sincérité, et la bonne volonté ont été si longtemps découragées par l'imprécision et la mollesse des programmes qu'on leur proposait.

Travail de tous les jours et de longue haleine, singulièrement différent des improvisations hâtives et des brefs efforts dont se compose une campagne électorale. Mais travail indispensable et sans lequel les campagnes électorales, même les plus brillantes, ne sauraient procurer de résultats durables.

Pendant que se poursuivront dans nos assemblées parlementaires, les exploits du Cartel des gauches, donnons-nous tout entiers à ce généreux labeur. La terre de France n'a rien perdu de son ancienne fécondité. Pour produire d'aussi beaux fruits que ceux des temps les plus heureux, elle n'attend que d'être ensemencée par des hommes de foi.

Emmanuel DESGRÈES DU LOU.

Une nouvelle secousse sismique au Japon

OSAKA, 23 mai. — Un fort séisme s'est produit à 11 h. 30. Il a duré trois minutes et a été ressenti également à Kôbe, Tokio et Yokohama n'ont pas été éprouvés.

Suivant les dernières nouvelles, le séisme serait confiné à la province de Tajima et à la côte de la mer du Japon.

Deux cents maisons se seraient effondrées à Toyoka où des incendies ont éclaté. Des dommages importants ont été éprouvés par les autres villes de la même province.

OSAKA, 23 mai. — On possède peu de renseignements concernant le nombre de victimes du séisme, mais on croit qu'il est relativement peu élevé parce que la population de la province de Tajima n'est pas dense et qu'il n'y a pas de grandes villes. C'est un district montagneux où la seule industrie importante est la sériculture. On ignore les dégâts que les moulins à soie ont pu subir.

LA MORT DU MARECHAL FRENCH

Les condoléances du gouvernement français

PARIS, 23 mai. — M. Painlevé a adressé ce jour le télégramme suivant à M. Baldwin, premier ministre anglais :



Le maréchal FRENCH

« La bien triste nouvelle de la mort du maréchal, lord French, comte d'Ypres, émeut profondément la nation française. Elle se rappelle, en effet, les heures tragiques d'août et septembre 1914, où, sous le commandement de cet illustre soldat, les premières divisions britanniques, débarquées en pleine bataille, luttèrent héroïquement en Belgique et sur la Marne, contribuant au salut de Paris, puis en Flandre, dans la fameuse course à la mer et dans la défense franco-britannique des côtes de la Manche.

« Au nom du Gouvernement de la République, de la nation et de l'armée françaises, je salue avec respect sa mémoire et vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre à la nation et à l'armée britanniques l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie ».

Une catastrophe sur les côtes du Finistère

DEUX BATEAUX DE PECHE EN PERDITION ET DEUX CANOTS DE SAUVETAGE SOMBRENT AU LARGE DE PENMARCH

Vingt-six hommes sont noyés

Une épouvantable catastrophe vient de jeter la consternation sur nos côtes bretonnes et de semer le deuil parmi les populations : Un affreux drame de la mer s'est déroulé au large de la pointe de Penmarch; 26 hommes sont noyés.

Voici la dépêche que nous avons reçue à ce sujet :

QUIMPER, 23 mai (De notre correspondant particulier). — Aujourd'hui, vers 14 heures, deux bateaux de pêche montés, l'un par 7 hommes et l'autre par 5, se trouvaient en perdition au large de Saint-Pierre-Penmarch.

Les canots de la station de sauvetage prévenus immédiatement, prirent la mer et allèrent à leur secours. Chaque canot comportait l'équipage complet de 12 hommes.

Au moment où les canots de sauvetage arrivaient sur les lieux, des lames énormes firent chavirer les deux bateaux de pêche et les deux canots de sauvetage, dont l'un, détail impressionnant, se dressa complètement debout et se renversa sur son équipage.

Voyant le sinistre, les hommes d'un canot qui fuyait devant le temps, revinrent sur les lieux et réussirent à sauver quatre hommes.

Au même moment, M. Le Gall, président de la Coopérative des pêcheurs de Kérity, se trouvant à terre et voyant les canots chavirer, apparemment aussitôt avec son canot de pêche et son ancre. Au prix d'efforts surhumains, il parvint à sauver six hommes vivants, et trois corps qui ne purent être animés malgré les soins les plus pressés qui leur furent prodigués.

Ce sinistre épouvantable, sans exemple dans nos annales, a donc fait 26 victimes, pour la plupart pères ou soutiens de famille. Il met en deuil toute la population de la presqu'île de Penmarch.

L'administrateur de la Marine de Guilvinec s'est rendu immédiatement sur les lieux du désastre et a pris toutes les mesures nécessaires.

Les pavillons de la direction de l'Inspection Maritime de Quimper, du quartier du Guilvinec et du Syndicat des Gens de mer de Penmarch ont été mis en berne.

Il est nécessaire de rappeler qu'en 1913 le premier canot de sauvetage, celui de Kérity, s'est vu attribuer le mémorial offert par un journal parisien aux sauveteurs de France s'étant le plus distingués dans l'année, et qu'en 1916, le second, celui de Saint-Pierre, s'est porté au secours du cargo *Sénégalie*, de la Compagnie Générale Transatlantique poursuivi par un sous-marin allemand, en perdition dans les brisants, et que le patron du canot, Kerloch (actuellement retraité, et chevalier de la Légion d'honneur) pilota le navire jusqu'à Bordeaux.

BREST, 23 mai. — Voici quelques détails sur l'épouvantable drame de la mer qui vient de se dérouler à Penmarch :

Les canots de la Société de Sauvetage Léon-Dufour et Comte-et-Comtesse-Foucher allaient atteindre, par mer démontée, les deux barques Saint-Louis et Berceau-de-Saint-Pierre, quand ils ont été roulés par les vagues. Les canotiers qui étaient attachés à leur banc ont disparu avec leur bateau ; les autres, qui portaient des ceintures de sauvetage, ont été projetés sur les écueils. Sur les 16 canotiers, 15 ont péri, ainsi que les 12 hommes de l'équipage des barques. La plupart sont mariés et pères de nombreux enfants. Le Préfet du Finistère est parti sur les lieux.

Un bateau d'Audierne chavire. Un noyé

AUDIERNE, 23 mai. (De notre correspondant particulier). — La chaloupe *Sainte-Barbe*, ayant un équipage de dix-sept hommes, rentra au port par tempête vers 15 heures, quant, au bout du môle, de fortes lames envahirent le bateau. Tous les hommes furent projetés à la mer. Deux furent sauvetés par le canot de sauvetage de la station d'Audierne et les autres par leurs propres moyens, sauf un qui fut noyé. C'est le nommé Noël Bourhis, de Plouhinec, marié et sans enfant.

Toutes les populations de nos côtes de l'Ouest seront vivement émuees par cet épouvantable malheur.

L'Ouest-Eclair prend une vive part au deuil qui atteint tant de familles et leur exprime ses bien vives condoléances.

(Voir la suite en dernière heure).

VOIR EN 2^e PAGE :

La chronique agricole de Grindorze.

Amundsen a-t-il atteint le pôle Nord ?

Nous avons annoncé hier que le célèbre explorateur norvégien Amundsen avait quitté Kings-Bay en avion pour survoler le pôle Nord. Deux appareils prennent part à l'expédition : celui à bord duquel se trouve Amundsen et l'autre dans lequel a pris place Ellsworth. Le voyage aller et retour représente une distance de 2.300 kilomètres.

Une dépêche a annoncé qu'Amundsen avait atteint le but et qu'il avait atterri ; d'après une autre information, il se serait contenté de survoler ce pôle et serait sur le chemin du retour. En réalité on ne sait encore rien.

Le passé d'Amundsen

Amundsen, nos lecteurs ne l'ignorent pas, est un spécialiste des explorations polaires. En 1894 — il était alors âgé de 23 ans — il fit un premier voyage dans les mers arctiques.

Trois ans plus tard, il prenait part à l'expédition antarctique belge comme lieutenant à bord de la *Belgica* ; elle dura de 1897 à 1899. Il revint enthousiasmé et prépara alors une entreprise audacieuse. Ayant acheté un petit voilier de 47 tonnes, la *Joa* auquel il adapta un moteur à pétrole, il partit le 16 juin 1903 de Christiania avec le dessein de réaliser une navigation jusqu'alors considérée comme impraticable et de passer des eaux de l'Atlantique dans celles du Pacifique par le complexe de mers et de détroits qui séparent le nord du continent américain de l'archipel arctique. Amundsen réussit dans cette audacieuse tentative. Son voyage dura trois ans ; il fit des observations scientifiques d'un intérêt considérable pour la connaissance des manifestations du magnétisme terrestre.

La conquête du pôle Sud

Mais le principal titre de gloire d'Amundsen c'est la conquête du pôle Sud, qu'il fit en 1911. Il était parti le 12 août 1910 à bord du *Fram*, pour un voyage d'études au pôle Nord quand, non sans stupéfaction, on apprit qu'en cours de route il avait changé d'idée et se dirigeait vers le pôle Sud.

L'explorateur anglais Scott était lui-même à la tête d'une expédition ayant le pôle Sud pour objectif. Lequel l'emporterait de Scott ou d'Amundsen. Ce fut le navigateur norvégien qui atteignit le pôle antarctique le 16 décembre 1911.

En décembre 1912, Amundsen vint à Paris rendre compte en Sorbonne de son prodigieux exploit. La grande médaille d'or de la Société de Géographie lui fut décernée.

Tout était prévu

PARIS, 23 mai. — On télégraphie d'Oslo que les équipages avaient été composés définitivement ainsi :

Dans le premier appareil, se trouvent le capitaine Amundsen, commandant l'expédition, avec Hjalmar Riser-Larsen, pilote ; Oscar Omåhl, aide-pilote, et Emile Horgen, mécanicien.

L'équipage de l'autre appareil est composé de l'américain Ellsworth, commandant l'expédition en second, donateur des 100.000 dollars qui ont permis l'achat des appareils ; l'aviateur Dietrichsen, Feucht, aide-pilote, et Aldolphe Zinsmayer, mécanicien.

Le matériel emporté par les avions avait été réduit à l'indispensable, afin d'alléger le plus possible les appareils. Il se composait des provisions nécessaires à l'expédition au pôle et au retour jusqu'au cap Columbia, du matériel de couchage, des traîneaux, des vêtements, des skis, des sacs que les membres de l'expédition porteront sur leur dos pendant les trajets qu'ils pouvaient être obligés de faire à pied, d'instruments scientifiques.

En effet, l'atterrissage sur les champs glacés ne devait être que forcé.

Si toutefois l'un ou les deux équipages étaient obligés d'interrompre le vol et que les appareils ne puissent quitter la glace, ils devaient être abandonnés et les huit hommes devaient prendre à pied le chemin du retour.

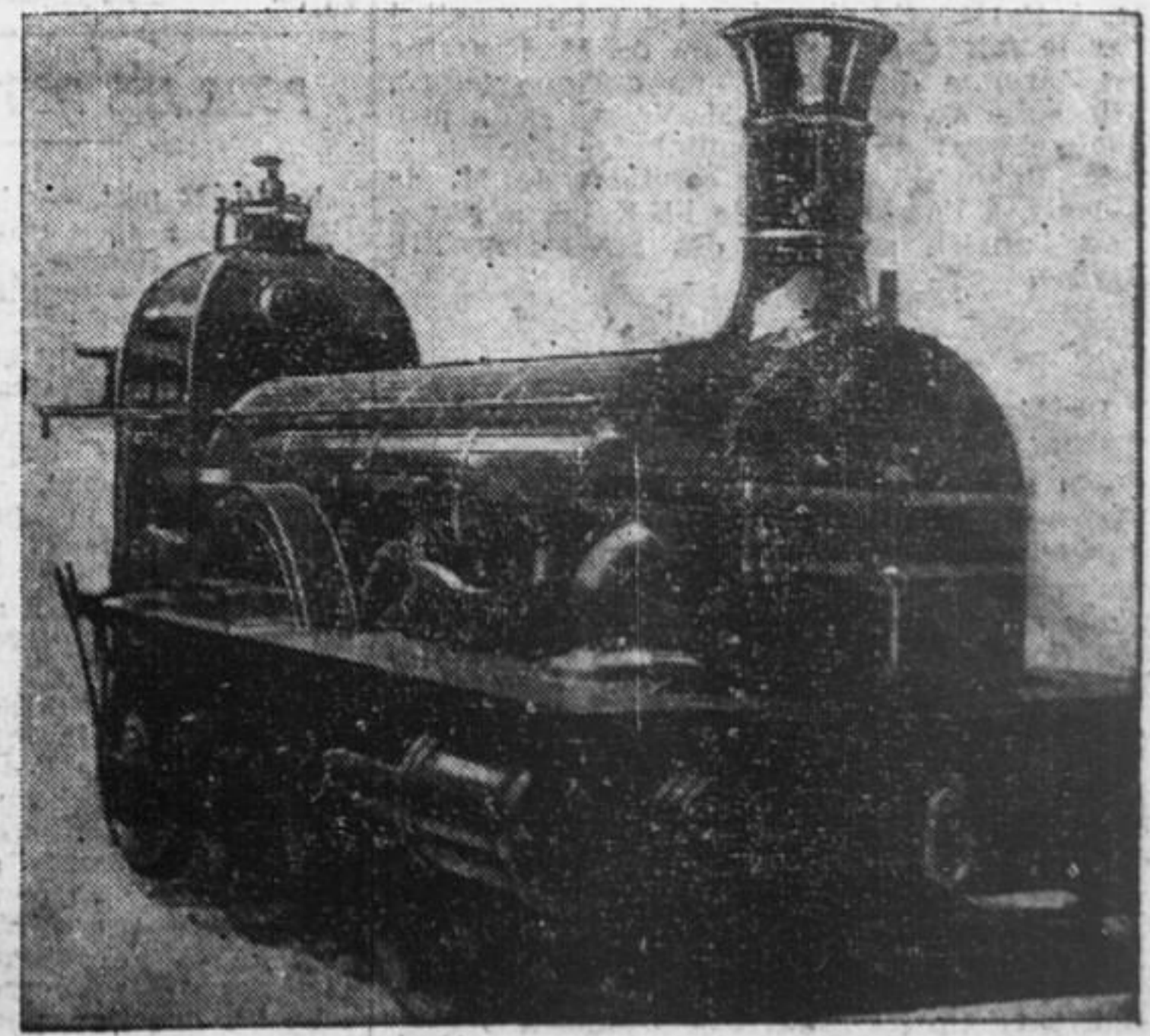
Il avait été entendu, d'autre part, que les deux avions voleraient côte à côte à la même hauteur, à une distance de 100 mètres l'un de l'autre. La position côte à côte a été jugée préférable au vol l'un derrière l'autre, car les deux équipages peuvent ainsi se voir constamment.

LA PREMIÈRE MACHINE A VAPEUR

A l'Exposition de Grenoble qu'a inaugurée jeudi dernier M. Painlevé, figure la première machine à vapeur que construisit, il y a plus d'un siècle, l'ingénieur anglais Stephenson.

Elle a été transportée pièce par pièce d'Angleterre à Grenoble.

Nous reproduisons la photographie de cette vénérable ancêtre. Ne dirait-on pas un jouet d'enfant, et comme elle ferait piteuse mine à côté des puissantes locomotives de nos rapides !



Les événements du Maroc

M. HERRIOT SE DÉCLARE SOLIDAIRE DE M. PAINLEVÉ

PARIS, 23 mai. — Hier, au Conseil général du Rhône, répondant à deux questions posées par deux conseillers du Cartel, MM. Richerand, socialiste, et Mds, radical-socialiste, M. Herriot a, par une intervention qui a déconcerté ses amis, attesté la parfaite continuité de vues des deux gouvernements qui ont eu à s'occuper successivement du problème marocain.

« J'admire vraiment, avait dit M. Painlevé, à Grenoble, dimanche, la facilité avec laquelle certains critiques chagrins, je ne parle pas d'égarés criminels, tranchent sans en rien connaître les questions les plus délicates ».

« La France au Maroc, a déclaré hier M. Herriot, respecte tous les droits des autres comme elle entend faire respecter tous les siens ».

« Le maréchal Lyautey a agi dès le premier moment en parfait accord avec notre Gouvernement. Il s'est comporté avec une circonspection irréprochable, respectant scrupuleusement des accords internationaux dans la limite de nos droits interprétés de la façon la plus rigoureuse ».

« A aucun moment, nous ne sommes intervenus dans le conflit entre les Espagnols et les Rifains. Nous nous sommes conduits avec une réserve extrême, attendant d'être attaqués pour repousser l'invasion ».

« S'il en eût été autrement, rien n'était plus facile, mieux conforme peut-être à certaine tactique de guerre que de prendre à revers les Rifains au moment où ils étaient aux prises avec les Espagnols ».

« Pour répondre aux préoccupations de nos amis socialistes, j'affirme que dans les faits du conflit rifain, tels que je les connais, il n'y a rien qui puisse menacer les bonnes relations entre les nations européennes. Ni l'Espagne, ni l'Angleterre ne sauraient avoir rien à nous reprocher. L'attitude de la France ne prête à aucune critique, à aucune pré-jugée ».

« Les amis socialistes, comme dit M. Herriot, ne se déclarent nullement satisfaits de ces déclarations qui les mettent en mauvaise posture et gênent considérablement celui d'entre eux, M. Renaudel, qui doit, lundi prochain, interpeller le gouvernement de M. Painlevé, solidaire de celui de M. Herriot, sur les affaires du Maroc ».

La France serait autorisée à pénétrer dans la zone espagnole

PARIS, 23 mai. — Un journal du matin publie une interview que M. Malvy a accordée à un de ses correspondants avant son départ de Madrid pour Paris.

« Malgré la réserve officielle, dit ce correspondant, nous pouvons assurer que la mission de M. Malvy a réussi en ce qu'il trait non à une collaboration militaire franco-espagnole, mais à l'autorisation pour les troupes françaises de pénétrer dans la zone espagnole si le développement des opérations militaires oblige le commandement à poursuivre l'ennemi dans les territoires soumis à l'influence de l'Espagne. Il est bien entendu, dans ce cas, que les troupes françaises regagneraient leurs territoires dès que l'ennemi serait chassé ».

« L'Espagne estime ne pouvoir, quant à présent du moins, entreprendre d'opérations militaires et, moins encore, dans la zone internationale où la France obtient maintenant de l'Espagne entière liberté d'agir à sa guise, tant pour châtier les rebelles que pour réprimer la contrebande ».

« Le directeur, estimant que le calme règne dans la zone du protectorat espagnol, compte pacifier les territoires soumis à l'influence de l'Espagne par d'autres moyens que l'action militaire. Cependant, il ne perd pas de vue, si les circonstances l'exigent, l'opération projetée et préparée contre Alhucemas ».

On sait que cette dernière opération serait, comme nous l'annoncions hier, une attaque de notre escadre de la Méditerranée contre la côte du Rif et notamment contre Adjir, quartier général d'Abd-el-Krim.

Le communiqué officiel

RABAT, 23 mai. — Malgré l'échec essuyé par les Rifains au cours des combats livrés par les colonnes Freydenberg et Gambay, on prévoit que Abd-el-Krim persévérera dans son mouvement offensif.